

La chaleur... enfin !

Encore une fois cette année, nos patrouilleurs nautiques sillonneront les lacs donatiens afin d'assurer le bon respect de la réglementation relative à la protection environnementale des plans d'eau, au lavage des embarcations, ainsi qu'à leur immatriculation.

Nous avons le plaisir de vous présenter notre équipe de patrouilleurs, soit de gauche à droite, M. Joseph Emmanuel Kenneth, M. Marc St-Pierre, ainsi que M. Philippe Daigle, accompagnés de M. Richard Bénéard, maire et de M. Stéphan Turcotte, le Directeur du service de sécurité civile et de sécurité incendie qui posent auprès de la nouvelle embarcation de la patrouille nautique.



De plus, si vous êtes résidents de Saint-Donat et que vous souhaitez vous procurer une immatriculation pour votre embarcation nautique, nous vous invitons à vous présenter à la réception de l'hôtel de ville ou bien encore au Garage Mécanique L.P.G., avec tous vos documents nécessaires, soit une preuve de propriété de l'embarcation, ainsi qu'une preuve de résidence.

Pour les non-résidents, la navigation leur est possible aussi. Ils ont besoin de se présenter chez Mécanique L.P.G. avec leur embarcation pour la faire laver et ainsi obtenir le certificat de lavage et l'immatriculation (ISF OU ISRT) qu'ils ont besoin avant de mettre leur embarcation à l'eau.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter une copie complète du règlement 10-803 sur le site Internet de la Municipalité : <http://www.saint-donat.ca/citoyens/Reglementation.cfm> ou encore la page concernant l'accès aux lacs : <http://www.saint-donat.ca/citoyens/AccEauxlacsavignettesetlavagedesbateaux.cfm>

Une fois rendu sur l'eau, certaines règles de bases sont quelques fois oubliées. Nous nous permettons ici d'en faire un petit rappel :

- Soyez toujours vigilant, prudent et courtois;
- Observez les règles de priorité, les limites de vitesse et les avertissements des patrouilleurs nautiques;
- Réduisez le bruit des moteurs au maximum;
- Tenez-vous à distance des plongeurs immergés;
- Ne jetez pas vos déchets et les eaux sales par-dessus bord;
- **Ne consommez pas d'alcool.**

N'hésitez pas à poser toutes vos questions aux patrouilleurs nautiques. Ils sont là pour vous!

Bon été!

